

dessous ; d'un premier étage et d'un grenier. Cette maison serait entourée d'un jardin et de quelques ombrages. Elle devrait contenir cent enfants de la naissance à deux ans. En diminuant ce nombre, on aurait des frais de fondation trop considérables ; en l'augmentant, on pourrait craindre les épidémies. De ces cent enfants, cinquante seraient sevrés ; pour les cinquante autres, vingt cinq nourrices seraient suffisantes ; chacune en nourrirait deux, l'un déjà âgé qui commencerait à manger, l'autre nouveau-né qui n'aurait besoin que d'une petite quantité de lait. Les enfants coucheraient au premier étage dans le dortoir des nourrices. Cinq d'entr'elles passeraient la nuit à tour de rôle, elles veilleraient les enfants pendant le sommeil des autres nourrices ; elles les changeraient de linge quand cela serait nécessaire. Le matin, ces enfants seraient transportés du dortoir au rez-de-chaussée, et, dans la journée, quand le temps le permettrait, du rez-de-chaussée dans le jardin. On essaierait l'allaitement artificiel qui réussit très bien en Allemagne. Pour cela on aurait une vache, une chèvre, une ânesse, une brebis. Les nourrices seraient occupées à la couture, à la cuisine, au soin des étables, de la basse-cour, au blanchissage ; en un mot, cette crèche serait en même temps un établissement agricole et industriel. Tous les soins hygiéniques y seraient multipliés. Le chauffage pendant l'hiver, l'aération des salles, la propreté des lits et des vêtements, le choix des aliments y seraient surveillés attentivement. Un médecin y ferait une visite chaque jour. Enfin, une femme de tête et de cœur serait chargée de la direction de cet établissement. Le prix du mois de nourrice serait payé d'avance ; il serait aussi bas que possible, car cet établissement est pour le pauvre, mais les soins y seraient tels que le riche viant y apporter son enfant. Aucun ne serait reçu gratis, mais le gouvernement, les départements, les communes, les personnes charitables pourraient donner un certain nombre de bourses et de demi-bourses, qui seraient distribuées aux pères d'une nombreuse famille, à celui qui aurait éprouvé quelques mal-